

Mars 2022



DIAGNOSTIC DU
FONCTIONNEMENT
ÉCOLOGIQUE



Elaboration des Orientations d'Aménagement et de
Programmation du PLU de Wintzenheim (68)



SOMMAIRE

1. ETAT INITIAL DE LA TRAME VERTE ET BLEUE DE LA COMMUNE	4
1.1. LA TRAME VERTE ET BLEUE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL	4
1.1.1. Les sous-trames	4
1.1.2. Les réservoirs de biodiversité	4
1.1.3. Les continuités écologiques.....	5
1.1.4. La fragmentation du territoire	6
1.2. LES ENJEUX EN TERMES DE TRAME VERTE ET BLEUE	7
2. LES OBJECTIFS DANS LES PLANS ET PROGRAMMES	9
2.1. LES OBJECTIFS DU SRCE	9
2.2. LES OBJECTIFS DU SCOT COLMAR-RHIN-VOSGES	9
2.3. LES OBJECTIFS DU PADD	9
3. ANALYSE DE LA TVB A L'ECHELLE DES OAP CONCERNES.....	10
3.1. OAP SECTEUR « FLACHSLAND »	10
3.1.1. Les éléments de TVB du secteur et leur intégration au contexte proche.....	10
3.1.2. Les enjeux du site	10
3.2. OAP SECTEUR « REHLAND »	10
3.2.1. Les éléments de TVB du secteur et leur intégration au contexte proche.....	10
3.2.2. Les enjeux du site	10
3.3. OAP SECTEUR « KRUMMAKER »	10
3.3.1. Les éléments de TVB du secteur et leur intégration au contexte proche.....	10
3.3.2. Les enjeux du site	11
3.4. OAP SECTEUR « KLEB »	11
3.4.1. Les éléments de TVB du secteur et leur intégration au contexte proche.....	11
3.4.2. Les enjeux du site	11
3.5. OAP SECTEUR « MUNSTERWEG 1 »	11
3.5.1. Les éléments de TVB du secteur et leur intégration au contexte proche.....	11
3.5.2. Les enjeux du site	11
3.6. OAP SECTEUR « MUNSTERWEG 2 »	11
3.6.1. Les éléments de TVB du secteur et leur intégration au contexte proche.....	11
3.6.2. Les enjeux du site	11
3.7. OAP SECTEUR « NEUGESETZ »	12
3.7.1. Les éléments de TVB du secteur et leur intégration au contexte proche.....	12
3.7.2. Les enjeux du site	12
3.8. OAP SECTEUR « HERRENPFAD ».....	12
3.8.1. Les éléments de TVB du secteur et leur intégration au contexte proche.....	12
3.8.2. Les enjeux du site	12
3.9. OAP SECTEUR « JAZ »	12
3.9.1. Les éléments de TVB du secteur et leur intégration au contexte proche.....	12
3.9.2. Les enjeux du site	12
3.10. OAP SECTEUR « LA FORGE »	13
3.10.1. Les éléments de TVB du secteur et leur intégration au contexte proche.....	13
3.10.2. Les enjeux du site	13
4. BIBLIOGRAPHIE.....	15

CARTES, FIGURES ET TABLEAUX

Carte 1 : Fonctionnement écologique à l'échelle de la commune.....	8
Carte 2 : Les milieux naturels des OAP participant à la TVB	14
Figure 1 : Représentation schématique générale des différentes échelles des réseaux écologiques.....	5

CONTACTS

Réalisation

Mathieu THIEBAUT, chargé d'études Ecologue

Bureau d'études **ECOSCOPI**

9 rue des Fabriques

68470 Fellinging

secretariat@ecoscop.com

Tél. 03 89 55 64 00

www.ecoscop.com

1. ETAT INITIAL DE LA TRAME VERTE ET BLEUE DE LA COMMUNE

(Source : ECOSCOPI, 2019)

1.1. LA TRAME VERTE ET BLEUE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

Il s'agit de mettre en évidence le maillage écologique sur le territoire et de voir comment il s'inscrit dans une échelle plus large. La Trame Verte et bleue se distingue à la fois par les milieux naturels, supports des continuités écologiques (sous-trames), et par les « composantes » de la TVB que sont les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques. Elle repose donc sur 4 axes complémentaires, explicités dans les paragraphes suivants.

1.1.1. Les sous-trames

Elles correspondent à l'ensemble des espaces constitués par un même type de milieu, que sont les milieux forestiers, les milieux prairiaux, les milieux humides (forestiers ou prairiaux), les milieux ouverts secs et, dans une moindre mesure, les milieux cultivés.

Les sous-trames représentent l'ensemble des milieux favorables aux espèces qui leur sont inféodés, pour assurer leur cycle de vie et leurs déplacements (notion de perméabilité de matrice), et sont identifiées à partir de l'occupation du sol sur le territoire.

Les réservoirs et les corridors s'inscrivent au sein des sous-trames. Même si des interdépendances fonctionnelles existent entre les différentes sous-trames, les espèces sont souvent inféodées à une sous-trame donnée.

Au regard des éléments qui constituent l'occupation du sol, 3 continuums écologiques peuvent être identifiés sur la commune de Wintzenheim :

- La sous-trame des milieux forestiers, constituée des boisements communaux, et dans une moindre mesure des bosquets en continuité de la ripisylve de la Fecht, qui assurent des fonctions d'habitats majeurs pour de grandes familles faunistiques ;

Les lisières jouent un rôle de corridor très important pour la faune : gîte pour de nombreux oiseaux, terrain de chasse pour les mammifères (Renard, chauves-souris, etc.), corridor pour les insectes (papillons, orthoptères, coléoptères, etc.). Leur qualité ainsi que la nature du milieu adjacent influent sur la diversité biologique de ces milieux. Les lisières de Wintzenheim sont généralement sans milieu transitoire entre les milieux forestiers et les milieux ouverts, ce qui diminue sensiblement leur qualité d'écotone ;

- La sous-trame des milieux ouverts à semi-ouverts, composée du réseau de prairies et de pâtures, principalement localisées le long des lisières forestières et le long de la Fecht ;
- La sous-trame des milieux aquatiques et humides, essentiellement représentée par la Fecht, sa ripisylve et les prairies humides attenantes.

1.1.2. Les réservoirs de biodiversité

Les réservoirs de biodiversité sont définis comme les espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement en ayant notamment une taille suffisante. Ils abritent des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent ou qui sont susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces. Ils sont définis sur la base d'éléments écologiques patrimoniaux tels que les zones bénéficiant de protections et/ou d'inventaires (ZNIEFF, Zone Humide Remarquable, Espace Naturel Sensible, etc.).

La commune est concernée sur une faible partie de son territoire par un réservoir de biodiversité d'importance régionale SRCE (77 ha) : la Basse vallée de la Fecht (RB69). Il présente des habitats d'intérêt pour des espèces telles que la Coronelle lisse, le Sonneur à ventre jaune, le Tarier des prés, etc. A noter que dans cette partie du ban communal, l'intérêt et la qualité des habitats sont impactés par la forte présence de la Renouée du Japon.

Il existe également au sein du territoire de Wintzenheim un réservoir de biodiversité d'importance locale, composé de l'ensemble du massif forestier des versants vosgiens au sud-ouest, où les plantations de Sapin/Epicéa et les boisements de Châtaigniers sont relativement bien représentés. Les lisières de ce massif sont également importantes de par la présence avérée du Lézard vert, qui marque une continuité d'habitats favorables aux espèces fréquentant ce type de milieu.

1.1.3. Les continuités écologiques

Les corridors écologiques assurent la connexion entre les milieux favorables et les réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. Les corridors écologiques peuvent être linéaires, discontinus ou paysagers. Ils sont conditionnés par le type d'habitats présents, par le relief, par les éléments naturels du paysage (structure paysagère, cours d'eau, etc.) et par les barrières aux déplacements.

Selon les échelles considérées, ces continuités se déclineront de façon différente, afin de répondre aux enjeux identifiés à chaque échelle de travail :

- Au niveau national : il s'agit d'identifier les grandes continuités entre principales entités naturelles (piémont de la montagne vosgienne), utilisée par la faune dans le cadre de migrations (avifaune) ou dans un contexte plus large de déplacement des espèces lié aux changements climatiques ;
- Au niveau régional : il s'agit de principes de connexion entre réservoirs de biodiversité d'importance régionale, garantissant une cohérence écologique à l'échelle de l'Alsace (identifiés notamment au travers du SRCE) ;
- Au niveau local : il s'agit là de corridors identifiés de façon plus précise sur la base de l'occupation du sol (structure paysagère) et qui seront à définir dans le cadre de la planification locale du PLU (traduction dans le PADD).

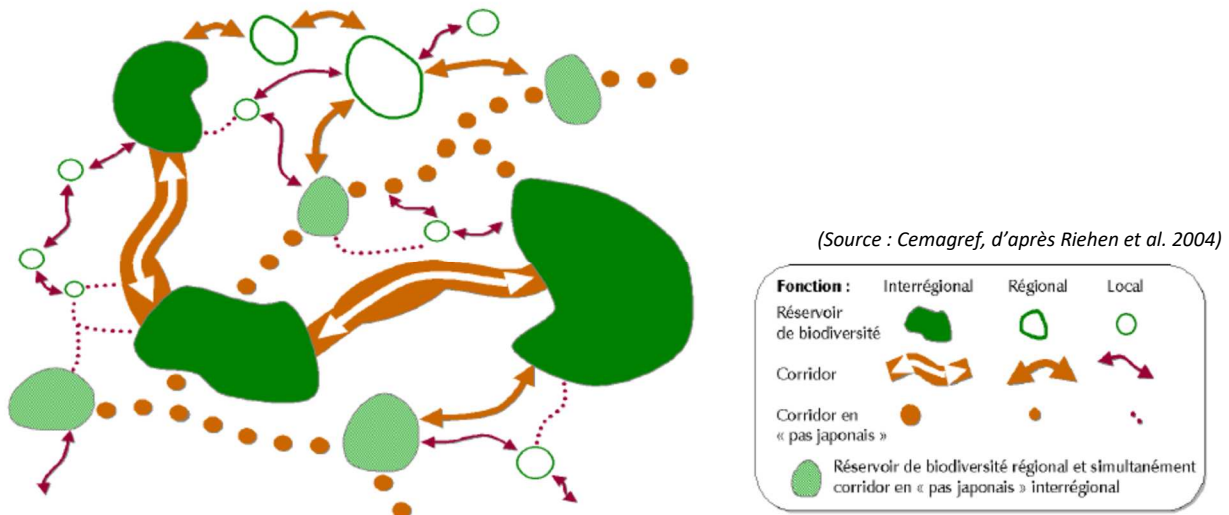


Figure 1 : Représentation schématique générale des différentes échelles des réseaux écologiques

Les continuités se dessinent en particulier sur les éléments fixes du paysage (ou infrastructures agro-écologiques, IAE). Les corridors linéaires se déclinent à l'échelle locale par les cours d'eau et leurs ripisylves, les fossés, les alignements d'arbres (vergers ou autres), les réseaux de haies, les lisières forestières et les ourlets herbeux, les bandes enherbées, les bords de chemin, limites parcellaires et zones d'interface, etc.

Les structures-relais (éléments ponctuels) se déclinent par les bosquets, les zones de vergers, les prairies naturelles, les friches et délaissés, les jardins et espaces verts urbains, etc.

✧ CONTINUITÉS D'INTERET NATIONAL ET REGIONAL

Le nord-ouest du territoire communal est traversé par un corridor d'importance nationale « Vallée de la Fecht » (CN13). Cette continuité entre le Massif vosgien et la plaine d'Alsace, le Rhin et la Forêt Noire est constituée des cours d'eau vosgiens (et des milieux humides les bordant), de prairies et milieux agricoles extensifs, ainsi que de forêts de plaine et de montagne. C'est un axe prioritaire pour la migration des poissons amphihalins (poissons dont le cycle de vie alterne entre milieu marin et l'eau douce).

Wintzenheim est également traversée par un second corridor écologique d'importance nationale « Piémont vosgien et collines sous-vosgiennes » (CN4). Cette continuité de milieux ouverts thermophiles traverse l'Alsace du nord au sud en suivant le Piémont des Vosges. A Wintzenheim, cela correspond aux zones de friches, d'affleurement rocheux et de vignoble, situés sur les coteaux du ban communal, à l'interface entre vignoble et boisements. Les milieux qui lui sont associés sont le plus souvent de superficie réduite (friches thermophiles, lisières, talus, etc.). Il s'agit donc d'un tracé de principe suivant globalement la trame des milieux secs. Ce corridor est représenté de manière schématique sur la carte ci-après et est constitué de l'ensemble des corridors écologiques et des réservoirs écologiques d'importance régionale qui le composent, qui sont eux déclinés à une échelle plus locale, donc réaliste.

Les continuités d'importance régionale sont absentes à Wintzenheim. Les plus proches se situent sur les communes de Turckheim et d'Ingersheim (C202 à C206).

✧ CONTINUITES D'INTERET LOCAL

Les continuités d'intérêt local sont au nombre de 3 sur la commune de Wintzenheim :

- La première se situe à l'ouest du ban. Elle correspond au réseau de haies et de bosquets qui établissent une connexion entre le réservoir de biodiversité local représenté par la forêt communale et le réservoir d'importance régionale de la basse vallée de la Fecht. Le corridor traverse la RD417 et la voie ferrée, axes perméables aux déplacements de la faune (absence de grillage, 1 x 2 voies).
- Le Logelbach et sa ripisylve constituent le second corridor écologique local. Ce cours d'eau est fortement artificialisé et présente régulièrement des sections souterraines qui rompent la continuité du corridor. Ce cours d'eau canalisé traverse le ban communal et sa ripisylve est discontinuë, étroite, et régulièrement interrompue lorsque le cours d'eau devient souterrain. L'intérêt du corridor est donc limité par sa faible fonctionnalité. Les sections bordées d'une ripisylve permettent néanmoins de constituer des fragments de corridor, notamment en zone urbanisée.
- La dernière continuité est représentée par la fruticée en limite sud du bourg, sur la partie basse des coteaux viticoles. Il n'établit pas de véritable connexion entre 2 réservoirs de biodiversité mais permet de créer un espace tampon entre le milieu urbain et le vignoble où plusieurs espèces peuvent trouver refuge. Il contribue dans une faible mesure au corridor d'importance nationale.

✧ LES STRUCTURES RELAIS

Plusieurs éléments naturels et milieux favorables présents sur le ban communal ont un rôle de structure relais favorable au déplacement de la faune. Ces éléments sont des parcs et jardins insérés à l'espace urbanisé, situés au nord-est du territoire. Ces structures sont notamment favorables aux déplacements de quelques groupes faunistiques comme les oiseaux, mammifères et reptiles. Elles sont aussi bénéfiques pour ces mêmes groupes d'espèces en termes de ressources alimentaires et de refuges potentiels.

1.1.4. La fragmentation du territoire

Associées aux structures, linéaires ou ponctuelles, qui limitent le déplacement des espèces, les ruptures de continuités écologiques peuvent être d'origine naturelle (falaises, pentes abruptes, notamment pour la petite faune) ou anthropique (tissu urbain, routes ou encore vastes ensembles agricoles intensifiés). Ces obstacles tendent à fragmenter et perturber les connexions entre les différentes populations.

Sur le territoire communal, la fragmentation des milieux naturels se traduit par 4 types d'obstacles :

- Le réseau routier : notamment les routes départementales RD417 et RD83 qui traversent le territoire communal selon un axe ouest/est et nord/sud respectivement. L'impact de la RD83 à hauteur de Wintzenheim reste faible dans la mesure où l'agglomération de Colmar (située à l'est de l'axe) représente un obstacle au déplacement bien plus conséquent. Les milieux bordant la RD83 offrent peu d'intérêt et la route est perméable aux déplacements.
La RD417 est également largement franchissable par la faune sur le territoire, hormis à son passage au nord du bourg de Wintzenheim, où sa topographie et les murs antibruit qui l'encadrent rendent cette section difficilement franchissable aux déplacements faunistiques.
- Le réseau ferré : la ligne Colmar-Metzeral traverse la partie nord de la commune selon un axe est/ouest dans un secteur majoritairement urbanisé et n'est pas clôturé. Cet axe n'est donc pas un obstacle important pour le déplacement de la faune.

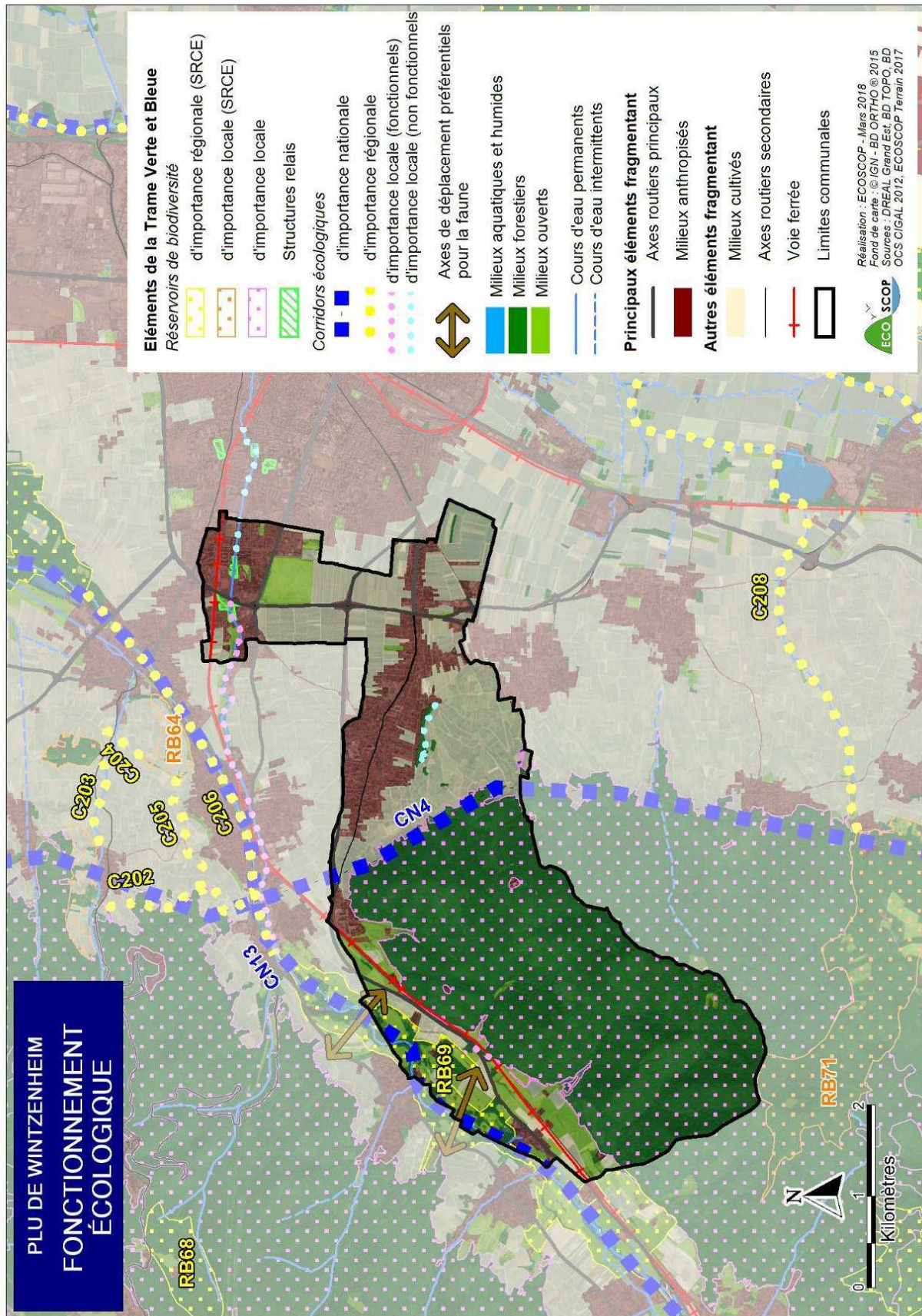
- La trame urbanisée : elle est relativement dense et forme un tissu urbain quasi continu avec la trame urbaine de Colmar. Le bâti est dense au centre de la commune, tandis qu'en périphérie, les jardins, assez nombreux, rendent le milieu urbain plus perméable.
- Les espaces cultivés de façon intensive sur de vastes surfaces : la présence de grandes cultures (essentiellement des vignes et quelques cultures céréalières) accolées les unes aux autres, forme un obstacle au déplacement de certains groupes d'espèces (amphibiens entre autres). Les milieux qui les bordent (chemins enherbés, talus, haies, etc.) sont cependant des éléments importants de ce type de milieux ouverts et favorisent plus ou moins les déplacements pour certains groupes d'espèces. Néanmoins, ces éléments naturels sont peu présents dans cette partie du territoire.

1.2. LES ENJEUX EN TERMES DE TRAME VERTE ET BLEUE

A l'échelle régionale, la commune de Wintzenheim est inscrite à l'interface entre la plaine alsacienne et le massif vosgien. Elle inclut un réservoir de biodiversité d'importance régionale (Basse vallée de la Fecht) et est traversée par 2 corridors d'importance nationale vallée de la Fecht et Piémont vosgien et collines sous-vosgiennes). En ce qui concerne la qualité de sa Trame verte, celle-ci est bien pourvue dans sa partie ouest avec un réseau de haies situé dans la vallée alluviale de la Fecht et les versants boisés du Massif vosgien. En revanche, la partie est de la commune ; principalement occupée par le vignoble et les cultures, possède une trame verte beaucoup plus lâche qui ne forme pas de réseau (quelques haies disparates non connectés entre elles). En dehors de la Fecht et de ses milieux humides attenants, le ban communal est relativement pauvre en Trame bleue.

La proximité de la ville de Colmar limite les enjeux en termes de continuité écologique au niveau de la plaine. En revanche, dans la vallée de la Fecht, les enjeux pour la TVB sont importants puisqu'il s'agit d'un carrefour où se concentrent corridors et réservoirs, importants aussi bien à l'échelle locale que nationale.

Globalement, Wintzenheim présente un fonctionnement écologique assez satisfaisant qu'il convient de préserver, notamment par la conservation des réservoirs locaux et régionaux (forêt communale, la Fecht) et des divers éléments naturels isolés du secteur viticole et péri-urbain (bosquets, haies...). Afin d'améliorer la fonctionnalité du corridor du piémont vosgien diverses opérations peuvent être envisagées telles que la réhabilitation des lisières, la préservation et la plantation de haies, ainsi que la conservation des murs en pierres sèches en évitant leur remplacement par des murs en béton.



Carte 1 : Fonctionnement écologique à l'échelle de la commune

Remarque : Cette cartographie synthétise l'ensemble des éléments constitutifs de la TVB. Il s'agit d'une carte de diagnostic se basant sur une expertise visuelle des éléments fixes du paysage observés sur le terrain, ainsi que sur les éléments règlementaires à prendre en compte. Elle précise l'ensemble des potentialités en termes de continuités écologiques.

2. LES OBJECTIFS DANS LES PLANS ET PROGRAMMES

2.1. LES OBJECTIFS DU SRCE

Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET Grand Est) a été approuvé le 24 janvier 2020. Il intègre le Schéma de Cohérence Ecologique (TVB régionale).

Cette politique a pour ambition de concilier la préservation de la nature et le développement des activités humaines, en améliorant le fonctionnement écologique des territoires. Elle identifie les continuités écologiques (réservoirs de biodiversité et corridors écologiques) à préserver ou remettre en bon état, qu'elles soient terrestres (Trame verte) ou aquatiques et humides (Trame bleue), pour :

- Favoriser le déplacement des espèces et réduire la fragmentation des habitats ;
- Préserver les services rendus par la biodiversité et préparer l'adaptation au changement climatique.

2.2. LES OBJECTIFS DU SCOT COLMAR-RHIN-VOSGES

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Pays Thur Doller a été approuvé le 20 décembre 2016. Il a identifié les espaces et les ressources à protéger et à valoriser en faveur d'un territoire durable et en ce sens donne les orientations suivantes :

- Préserver les milieux économiques majeurs (arrêtés de protection du biotope et de la flore, réserves naturelles régionales, sites inscrits, zone humides remarquables...) ;
- Préserver les noyaux de biodiversité et préserver/restaurer les corridors écologiques ;
- Préserver la nature en ville.

2.3. LES OBJECTIFS DU PADD

L'un des objectifs du PADD du PLU est la préservation des espaces naturels et les paysages caractéristiques :

- Les espaces boisés intégrant les forêts communales, domaniales et privées, via une gestion sylvicole adaptée ;
- La TVB (zones inondables, mosaïque de milieux en bordure de la Fecht) ;
- Le fond de vallée « ouvert », par le maintien de l'exploitation agricole actuelle, la protection des haies et en évitant le mitage ;
- Les coupures vertes dans le contexte de l'agglomération colmarienne et le long de certains axes routiers ;
- Le flanc nord du Rotenberg, dont les milieux sont à préserver de toute urbanisation et de toute mise en valeur agricole/viticole intensive.

3. ANALYSE DE LA TVB A L'ECHELLE DES OAP CONCERNES

La Carte 2 p. 14 présente les milieux naturels de chaque OAP jouant un rôle (même minime comme pour les jardins) dans la TVB locale, aucun des secteurs concernés par les OAP ne jouant un rôle significatif dans la TVB régionale et nationale.

3.1. OAP SECTEUR « FLACHSLAND »

3.1.1. Les éléments de TVB du secteur et leur intégration au contexte proche

Le secteur « Flachsland » est presque intégralement constitué de parcelles viticoles qui ne jouent aucun rôle en termes de TVB, en l'absence d'éléments naturels bordants (haies, alignements d'arbres...) ou de structures favorables à certaines espèces thermophiles comme le Lézard vert occidental (murets, talus). Les milieux bordant le secteur « Flachsland » sont principalement des secteurs urbanisés (ouest et nord surtout), des milieux viticoles à urbaniser (à l'est) et des milieux viticoles exploitables concernés par un zonage Aa dans le PLU en vigueur (au sud), très peu favorables au déplacement des espèces en l'état.

Seuls 0,2 ha de jardins et de vergers inclus au secteur sont favorables au déplacement des espèces. Cependant, ils ne jouent pas de rôle particulier ou prépondérant en termes de TVB du fait de leur déconnexion du réseau et de leur très faible surface.

3.1.2. Les enjeux du site

Les milieux naturels de ce secteur sont largement isolés et jouent un rôle négligeable dans la TVB, en raison de leur intégration au bâti actuel du village, de leur faibles surfaces et de l'absence de continuités écologiques entre ces zones et des éléments de la TVB fonctionnels. Les enjeux inhérents à la TVB sont donc négligeables pour ce secteur.

3.2. OAP SECTEUR « REHLAND »

3.2.1. Les éléments de TVB du secteur et leur intégration au contexte proche

Intégré en limite du bâti au sud du bourg, ce secteur présente majoritairement des milieux viticoles (sans muret ou talus) et une zone anciennement colonisée par une friche arbustive/arborée (environ 0,62 ha), récemment défrichée. Seuls quelques fruitiers parsèment dorénavant la zone, qui ne joue donc pas de rôle dans la TVB nationale et régionale. Elle est cependant en lien avec un corridor écologique d'importance locale non fonctionnel car isolé (non connecté à d'autres entités de la TVB), représenté par le talus arboré au sud du bâti.

3.2.2. Les enjeux du site

En l'absence d'éléments naturels d'importance, ce secteur présente des enjeux très faibles vis-à-vis de la TVB. De plus, les milieux de ce secteur ne sont pas directement connectés au réseau de la TVB régionale et nationale du Piémont vosgien.

3.3. OAP SECTEUR « KRUMMAKER »

3.3.1. Les éléments de TVB du secteur et leur intégration au contexte proche

Le secteur « Krummaker » est presque intégralement constitué de parcelles viticoles qui ne jouent aucun rôle en termes de TVB (absence de muret ou talus). De plus, son intégration au sein du bâti existant et l'absence d'éléments naturels d'importance en termes de TVB locale réduisent son intérêt vis-à-vis des déplacements d'espèces. Seuls 0,26 ha de

jardins et de vergers inclus au secteur peuvent être considérés comme des milieux jouant un rôle négligeable dans le fonctionnement écologique local.

3.3.2. Les enjeux du site

Les milieux naturels du secteur sont largement isolés de la Trame verte régionale et nationale et jouent un rôle négligeable en raison de leur intégration au bâti actuel du village et de leur faibles surfaces. Ainsi, les enjeux inhérents à la TVB sont négligeables pour ce secteur.

3.4. OAP SECTEUR « KLEB »

3.4.1. Les éléments de TVB du secteur et leur intégration au contexte proche

Le secteur « Kleb » est presque intégralement constitué de parcelles viticoles qui ne jouent aucun rôle en termes de TVB, du fait de leur intégration en limite du bâti existant (au nord) et de l'absence d'éléments naturels, de murets ou de talus. Les 0,13 ha de vergers/jardins qui sont inclus au secteur peuvent être considérés comme des milieux ne jouant pas de rôle particulier dans le fonctionnement écologique local.

3.4.2. Les enjeux du site

Les milieux naturels du secteur sont largement isolés de la Trame verte régionale et nationale et jouent un rôle négligeable en raison de leur intégration au bâti actuel du village et de leur faibles surfaces. Ainsi, les enjeux inhérents à la TVB sont négligeables pour ce secteur.

3.5. OAP SECTEUR « MUNSTERWEG 1 »

3.5.1. Les éléments de TVB du secteur et leur intégration au contexte proche

Ce secteur ne comprend aucun élément arbustif ou arboré et est presque intégralement constitué de vignoble (absence de muret ou talus). Il ne joue donc aucun rôle dans le fonctionnement écologique.

3.5.2. Les enjeux du site

Les enjeux de ce secteur sont nuls vis-à-vis de la TVB, en l'absence d'éléments structurants de la TVB locale, régionale et nationale.

3.6. OAP SECTEUR « MUNSTERWEG 2 »

3.6.1. Les éléments de TVB du secteur et leur intégration au contexte proche

Ce secteur est majoritairement composé de milieux viticoles et artificialisés (parking). Il est également pourvu de quelques linéaires de haies monospécifiques (parking surtout) et d'une très faible surface de vergers/jardins (0,05 ha). Aucun de ces éléments ne joue de rôle particulier en termes de TVB, notamment en considérant leur faible surface et leur localisation en limite du bâti, à l'interface avec les parcelles viticoles intensives. De plus, aucun talus ou muret n'est inclus à ce secteur, impliquant l'absence de milieux thermophiles favorables au Lézard vert occidental.

3.6.2. Les enjeux du site

Les enjeux de ce secteur sont nuls vis-à-vis de la TVB, en l'absence d'éléments structurants de la TVB locale, régionale et nationale qui la composent.

3.7. OAP SECTEUR « NEUGESETZ »

3.7.1. Les éléments de TVB du secteur et leur intégration au contexte proche

Ce secteur, localisé en limite du bâti de Wintzenheim et du vignoble, présente environ 1,07 ha de prés-vergers déconnectés de tout autre élément naturel participant à la TVB. Les vergers de la zone ne jouent donc pas de rôle significatifs dans le fonctionnement écologique, hormis celui de représenter un habitat relictuel en pas japonais, en complément des structures relais intraurbaines du ban communal composées de milieux similaires (jardins, vergers).

3.7.2. Les enjeux du site

Les milieux naturels du secteur sont largement isolés et jouent un faible rôle dans la TVB, en raison de leur intégration au bâti actuel du village, de leur faibles surfaces et de l'absence de continuités écologiques entre ces zones et des éléments de la TVB fonctionnels. Les enjeux inhérents à la TVB sont donc faibles pour ce secteur.

3.8. OAP SECTEUR « HERRENPfad »

3.8.1. Les éléments de TVB du secteur et leur intégration au contexte proche

Le secteur « Herrenpfad » est majoritairement constitué de parcelles viticoles, de cultures ou de milieux herbacés qui ne jouent aucun rôle en termes de TVB, en l'absence d'éléments naturels bordants (haies, alignements d'arbres...). Les milieux bordant le sud du secteur sont principalement bâtis (sud, ouest et est) et des milieux viticoles exploitables concernés par un zonage Aa dans le PLU en vigueur (au nord).

Seuls 0,11 ha de vergers/jardins et quelques dizaines de mètres de haies inclus au secteur sont favorables au déplacement des espèces, sans pour autant qu'ils jouent un rôle particulier ou prépondérant dans la TVB locale.

3.8.2. Les enjeux du site

Les milieux naturels du secteur sont largement isolés et jouent un rôle négligeable dans la TVB, en raison de leur intégration au bâti actuel du village, de leur faibles surfaces et de l'absence de continuités écologiques entre ces zones et des éléments de la TVB fonctionnels. Les enjeux inhérents à la TVB sont donc négligeables pour ce secteur.

3.9. OAP SECTEUR « JAZ »

3.9.1. Les éléments de TVB du secteur et leur intégration au contexte proche

Ce secteur est presque intégralement artificialisé et présente uniquement des milieux ne jouant aucun rôle dans la TVB comme le roncier au nord et des haies monospécifiques (Thuya, conifères...). Il est également intégré au sein même du bâti de Wintzenheim, ce qui réduit encore son intérêt en termes de potentialités de déplacement pour les espèces.

3.9.2. Les enjeux du site

Les enjeux de ce secteur sont nuls vis-à-vis de la TVB, en l'absence d'éléments structurants de la TVB locale, régionale et nationale qui la composent et en raison de son caractère fortement artificialisé.

3.10. OAP SECTEUR « LA FORGE »

3.10.1. Les éléments de TVB du secteur et leur intégration au contexte proche

Ce secteur est surtout composé de prairies de fauches, de jardins et de vergers. Les vergers/jardins, qui représentent une surface d'environ 0,68 ha, sont relativement isolés des éléments de TVB d'importance régionale proche (Fecht notamment) et jouent donc un rôle négligeable en termes de TVB locale, régionale ou nationale.

3.10.2. Les enjeux du site

Les enjeux de ce secteur sont négligeables vis-à-vis de la TVB, en l'absence d'éléments structurants de la TVB locale, régionale et nationale qui la composent.



Carte 2 : Les milieux naturels des OAP participant à la TVB

4. BIBLIOGRAPHIE

ECOSOP (2014) – *Schéma Régional de Cohérence Écologique de l'Alsace. Tome 1 : La Trame Verte et Bleue régionale*. Région Alsace / DREAL Alsace, 432 p. http://webissimo.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/tome1_WEB_cle0d8871.pdf

ECOSOP (2014) – *Schéma Régional de Cohérence Écologique de l'Alsace. Tome 2 : Atlas cartographique du SRCE*. Région Alsace / DREAL Alsace, 108 p. http://webissimo.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/tome2_WEB_ok_cle7a1495.pdf